DRONE VOLT

met en place une ligne de financement obligataire non dilutive d'un montant maximum de 6 M€

Villepinte, le 5 novembre 2026

DRONE VOLT, constructeur de drones civils professionnels et expert en solutions embarquées, annonce la mise en place d'une ligne de financement d'un montant maximal de 6 000 000 d'euros par émission d'obligations simples (OS) avec le fonds MULTI STRATEGIES SICAV-RAIF (le « *Fonds* ») afin de soutenir sa trajectoire de croissance.

Une première tranche de 300 000 euros a été souscrite ce jour par le Fonds, concomitamment à la signature du contrat d'émission et de souscription.

Ce financement intervient alors que DRONE VOLT rencontre depuis plusieurs mois une demande croissante pour ses activités à forte marge (+26% sur les 9 premiers mois de l'exercice 2026 pour l'activité DRONE VOLT FACTORY, SERVICES & ACADEMY), une trajectoire qui devrait encore s'accélérer dans les prochains mois, notamment avec la commande record de Sol.One d'un minimum de 10 millions d'euros par an pendant cinq années consécutives[1]. Dans ce contexte, le financement obligataire permettra notamment à DRONE VOLT de financer son cycle d'exploitation et de répondre sereinement à la croissance de son niveau d'activité.

Marc COURCELLE, Directeur Général de DRONE VOLT, déclare : *« Nous sommes très satisfaits d'avoir sécurisé ce financement significatif pour nos actionnaires. Alors que nous connaissons une croissance significative de nos activités à forte marge et une activité commerciale importante, nous faisons le choix de renforcer le financement de notre cycle d'exploitation. Nous disposons désormais des marges de manœuvre suffisantes pour répondre sereinement à la forte croissance de la demande pour nos solutions et services. »*

Principales caractéristiques de l'émission d'obligations simples (OS)
DRONE VOLT a mis en place un financement obligataire pour un montant maximum de 6 000 000 d'euros. Chaque OS, d'une valeur nominale de 10 000 euros, arrivera à échéance à l'issue d'une période de 24 mois à compter de sa date d'émission et sera amortie en cinquante-deux échéances égales intervenant toutes les deux semaines à compter de leur émission. Les OS pourront être souscrites du 30 octobre 2026 jusqu'au 29 octobre 2027. Une première tranche de 300 000 euros a été souscrite concomitamment à la signature du contrat. Les OS porteront un intérêt annuel de 8 %, payables en même temps que chaque échéance d'amortissement du principal. Exceptionnellement, un moratoire sur le versement des échéances de remboursement du principal et de paiement des intérêts sera appliqué jusqu'au 10 décembre 2026. Les échéances de remboursement non versées pendant cette période seront réparties sur les échéances restantes et les intérêts seront capitalisés.

DRONE VOLT remboursera le nominal et les intérêts en numéraire, mais, en cas de survenance d'un des cas de défaut énumérés dans le contrat, et notamment d'un défaut de paiement d'une échéance, le principal restant à rembourser des OS en circulation deviendra immédiatement et intégralement exigible. Le Fonds acquerra alors le droit d'exiger que la Société organise une augmentation de capital à laquelle il sera le seul souscripteur par compensation avec sa créance née du principal des OS et de leurs intérêts échus. Le prix de souscription à cette augmentation de capital sera égal à la moyenne du prix moyen pondéré du cours de bourse sur Euronext Growth Paris sur trois séances choisies par le porteur parmi les vingt derniers jours de cotation précédent la notification par le Fonds du cas de défaut, assortie d'une décote de 15 %.

[1] Voir le communiqué de presse du 2 septembre 2026.

Incidences, en cas de défaut, d'une augmentation de capital portant sur l'intégralité du principal des 600 OS sur la participation d'un actionnaire et sur la quote-part des capitaux propres

En cas de défaut, l'incidence d'une augmentation de capital portant sur le principal des 600 OS émises, soit 6 000 000 d'euros, sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1% du capital de DRONE VOLT préalablement à cette augmentation de capital serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire
Avant émission des actions nouvelles	1,00 %
Après émission des actions nouvelles[1]	0,73 %

[1] À titre d'illustration, sur la base d'un prix de souscription de 0,17612 euro, correspondant à 85 % du cours de clôture du titre DRONE VOLT sur le marché Euronext Growth Paris le 29 octobre 2026, 34 067 681 actions nouvelles seraient émises.

En cas de défaut, l'incidence d'une augmentation de capital portant sur le principal des 600 OS émises, soit 6 000 000 d'euros, sur la quote-part des capitaux propres par action, serait la suivante :

	Quote-part des capitaux propres au 30 juin 2026
Avant émission des actions nouvelles	0,33 euro
Après émission des actions nouvelles[1]	0,30 euro

[1] À titre d'illustration, sur la base d'un prix de souscription de 0,17612 euro, correspondant à 85 % du cours de clôture du titre DRONE VOLT sur le marché Euronext Growth Paris le 29 octobre 2026, 34 067 681 actions nouvelles seraient émises.

Avertissement

La ligne de financement ne fait pas l'objet d'un prospectus nécessitant une approbation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), ni d'un dépôt auprès de l'AMF d'un document d'information contenant les informations énoncées à l'annexe IX du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié. Ce communiqué de presse ne constitue pas un prospectus en vertu du règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017, tel que modifié.

Prochain communiqué : chiffre d'affaires annuel, 13 janvier 2027.

Tous les communiqués de presse DRONE VOLT sont disponibles sur www.dronevolt.com / Investisseurs

Pour recevoir gratuitement tous les communiqués de presse, inscrivez-vous sur Actusnews

Pour recevoir la newsletter de la société, écrire à : finance@dronevolt.com

---

À propos de DRONE VOLT

Créé en 2011, DRONE VOLT est un constructeur aéronautique spécialisé dans les drones civils professionnels et l'intelligence artificielle. DRONE VOLT est implanté en France, au Benelux, au Canada, au Danemark, aux Pays-Bas, aux États-Unis et en Suisse. Partenaire global, DRONE VOLT offre à ses clients des solutions métiers « clé en main » incluant différents services et la formation au pilotage de drones.

DRONE VOLT fournit notamment les administrations et les industriels tels que l'Armée Française, le Ministère des Armées, Engie, Total, Bouygues ES, ADP, la Gendarmerie des Transports Aériens (GTA), des Agences gouvernementales internationales…

DRONE VOLT est qualifié « Entreprise Innovante » par Bpifrance.

DRONE VOLT est coté sur le marché Euronext Growth à Paris :
Action : Mnémo : ALDRV - Code ISIN : FR0013088606 - Eligible : PEA, PEA-PME
Bon de souscription : Mnémo : BNBS - Code ISIN : FR0014007951

Plus d'informations sur www.dronevolt.com

Contacts :

Relations Investisseurs
DRONE VOLT
Sylvain Navarro – T: +33 7 88 87 50 88
finance@dronevolt.com

Relations médias FINANCE
ACTUS finance & communication
Manon Clairet – T : +33 1 53 67 36 73
dronevolt@actus.fr

Relations médias GRAND PUBLIC ET METIER
AYA communication
Antonin Violette – T : +33 6 47 48 63 25
aviolette@aya-communication.fr